

# Compte rendu du Conseil de formation du 15/01/2015

(en bleu : les questions/revendications portées par le SNUipp-FSU 13, en noir : les réponses de l'administration et/ou de l'ESPE)



Le SNUipp-FSU 13 demande la tenue des 3 conseils de formations dans l'année scolaire dont un au 1er trimestre comme cela est stipulé dans la circulaire no 84-505 du 24 décembre 1984, afin de pouvoir faire des bilans réguliers et au besoin des ajustements.

**Réponse :** Ne répond pas négativement, se pose la question de l'intérêt de se réunir d'avantage.

## Formation initiale : PES & PFSE



Les conditions d'entrée dans le métier des stagiaires sont très difficiles. Les PES issu-es du concours 2014 exceptionnel sont à temps plein en classe. Les PES issu-es du concours 2014 rénové ont une charge de travail trop importante, notamment du fait du mi-temps en responsabilité. La formation, que cela soit dans le cadre du master ou de la formation dite « adaptée », ne répond pas à leurs besoins. Pour preuve, les nombreux appels reçus à la section du SNUipp cette année de collègues PES voulant démissionner ou se sentant en grande difficulté.

Rappel a été fait de la circulaire « dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation des PFSE et PES »

### PFSE

Nombre total de PFSE	218 (140 affectés sur des compléments de temps partiel, 65 sur des décharges de direction, 13 sur des postes scindés)
Renouvellement de stage	5
Report de stage	3
Bénéficiaire d'Obligation d'Emploi (BOE)	1
Report de scolarité 2015-2016	4 congés maternité
Prolongations 2015-2016	5 congés maternité
Procédure d'alerte	18

### PES

Nombre total de PES	217 dont 2 à mi-temps
Renouvellement de stage	16
Jury de titularisation intermédiaire	10
Démission	1
Report de scolarité 2015-2016	3
Prolongations 2015-2016	4
Procédure d'alerte	18



Comment sera envisagée la situation des PES issus du concours rénové en prolongation de scolarité cette année ? Ex : une collègue PES part en congé maternité au 2ème semestre, elle

ne valide donc pas les UE du second semestre... Comment peut elle les valider en étant prolongée au cours du 1er semestre 2015-2016 ?

**Réponse :** En attente de directives du ministère.

### Affectation des stagiaires sur leurs postes



Il serait nécessaire de donner consigne, outre le fait d'éviter l'éducation prioritaire, les postes spécialisés et les CP, d'éviter les doubles niveaux, qui font partie des classes les plus difficiles.

**Réponse :** Il reste à prouver que travailler sur un cours double est plus compliqué que sur un cours simple, il faut bien affecter les stagiaires quelque part.



Beaucoup d'erreurs constatées sur la liste des affectations des PES (17 dossiers suivis par le SNUipp-FSU 13), ce qui entraîne une iniquité entre les PES pour leur première prise de poste. Selon le SNUipp-FSU13, les affectations devraient se faire comme suit : l'administration devrait envoyer la liste des postes disponibles aux PES, leur faire classer par ordre de préférence les postes ou les regrouper pour choisir leur poste et ensuite les affecter selon le barème établi prenant en compte le nombre d'enfants, le rang au concours et l'âge.

**Réponse :** Pas de possibilité de procéder de la sorte car le calendrier est trop tardif, les services font au mieux.

### Formation des PES



**Vacances scolaires, samedi matin et mercredi après-midi :** Étant donné la charge importante de travail que représente le mi-temps en responsabilité ainsi que le mi-temps en formation, il est indispensable que l'administration demande à l'ESPE, de banaliser les vacances scolaires, samedis et mercredis après-midis.

**Réponse :** Le semestre 4 est allégé et colle au calendrier scolaire, sauf 3 ou 4 mercredis après-midis. Le semestre 3 est plus court donc il y aura peut être des cours sur les vacances de la Toussaint en 2015/2016. En dehors des vacances scolaires de Toussaint, l'administration de l'ESPE fera en sorte de ne pas disposer de cours à ces moments.



**Formation adaptée :** Les étudiants, ont par leur forte mobilisation au cours de la première période, exprimé à l'administration et à l'ESPE, leur besoin d'une réelle formation professionnelle de qualité, et donc d'une réelle formation adaptée.

**Réponse :** Il existe également d'autres instances pour réguler le projet : conseil d'école, COSP... Tout se fait dans le cadre contraint d'Aix Marseille Université et le cadre ministériel.

### Formation des PFSE



**Possibilité d'aménager le mi-temps autrement :** Une réflexion doit être menée par le conseil de formation afin de palier à une des critiques portée par les PES ; « le fait de ne pas expérimenter tous les cycles » : Possibilité de faire comme dans d'autres académies, 1 jour en stage filé, et le temps restant en 2 stages massés. Cela permettrait en même temps de restaurer une formation continue en berne.

**Réponse :** Une réflexion sur la possibilité d'affecter deux PFSE sur la même classe est menée, ainsi que d'avoir 2 jours consécutifs de classe et de formation.

SNUipp-FSU 13 : Cela est expérimenté cette année dans d'autres départements et est catastrophique, il faut écarter cette piste absolument

**Réponse :** Aucune piste de réflexion n'est à écarter.

## Liste complémentaire et postes réservés T1



**Liste complémentaire** : Le SNUipp-FSU 13 déplore le fait que la liste complémentaire, déjà trop mince pour combler les pertes du CRPE exceptionnel, n'ait pas été entièrement utilisée. Ce sont autant de postes perdus pour notre académie.

**Réponse** : L'IA considère qu'il n'y a pas de perte de postes car le gouvernement est dans une dynamique de création de postes.



Y aura t-il des postes réservés pour les T1 ?

**Réponse** : Non

## Tutorat des PES et PFSE



Cette année, seuls les PEMF assurent le suivi des PES, ils ont donc un grand nombre de PES à suivre (5 à 8), le nombre de visites aux PES s'est considérablement réduit, les PEMF ont parfois de grandes distances à parcourir pour les visiter, les obligeant à décompter le temps de transport du temps de visite, ce qui induit des inégalités de traitement entre les stagiaires. Ne serait-il pas judicieux d'étendre le suivi des PES à tous les titulaires du CAFIPEMF ainsi que le SOPA ?

**Réponse** : Le suivi des PES, se fait uniquement par des PEMF, car ils ont une décharge pour assurer les suivis. Une réflexion est en cours pour réfléchir à une façon d'exploiter les titulaires du CAFIPEMF.



Besoin de considération du travail caché non reconnu des collègues directeurs ou titulaires qui passent beaucoup de temps à aider les PFSE ou PES.

**Réponse** : Aucune réponse.



Les PES seront-ils toujours tous en même temps en formation à l'ESPE, et en classe l'an prochain ? Si oui, comment se déroulera la décharge des PEMF en école d'application ; un modulateur ne pouvant, du coup, effectuer sa semaine sur une école d'application.

**Réponse** : Aucune information pour l'instant.



Problème des PFSE qui ne connaissent toujours pas leurs référents ESPE..

**Réponse** : Ils ont été désignés au mois d'octobre, et début décembre tous n'avaient pas encore contactés les stagiaires, cela devrait être fait courant du mois de janvier.



Suivi des conseillers pédagogiques très disparates suivant les circonscriptions : certains ont déjà fait 3-4 visites, d'autres pas notamment en REP +, nécessité de redéfinir le rôle des conseillers pédagogiques, définir le nombre de visites

**Plus d'informations** : Dispositif EAP, modules de pré-professionnalisation, TD délocalisés et formation à distance, stages, procédures de signalement etc :

[http://espe.univ-amu.fr/sites/espe.univ-amu.fr/files/guide\\_des\\_stages\\_2014.pdf](http://espe.univ-amu.fr/sites/espe.univ-amu.fr/files/guide_des_stages_2014.pdf)

# Formation continue

## Magistère



**La formation à distance mise en place par Magistère** ne doit pas être un substitut à la formation continue. Les remontées des collègues en font état : la copie est à revoir, tant sur le plan du contenu pédagogique que de la possibilité pour les IEN de surveiller le suivi du parcours de formation. Les termes « infantilisant » et « pression » sont régulièrement utilisés pour décrire la FOAD telle qu'elle est présentée.

**Réponse :** Magistère laisse le temps de la mise à distance, de l'appropriation des connaissances. A Istres, possibilité est donnée de faire le parcours en regroupement avec l'ERIP en circonscription. Le contrôle des gens qui réalisent leur temps ou non est important, choix fait de bloquer le forum, le réduire et le passer sur le temps du présentiel.



Quels paramétrages garantissent la confidentialité ? Le SNUipp-FSU 13 demande un paramétrage identique sur toutes les circonscriptions. Ne pas voir les durées de connexion, les heures de connexion, de remontée d'un quizz noté à l'IEN... :

**Réponse :** Ce n'est pas une démarche de formation volontaire et individuelle, la question reste à approfondir.

## Stages et formation en présentiel



Concernant la formation continue qui tend à disparaître depuis plusieurs années. Le SNUipp-FSU tient à rappeler son attachement à une formation continue de qualité sur le temps de travail, seul garant de l'innovation pédagogique, offrant des stages destinés à tous les enseignants. A ce titre, nous déplorons le nombre de stages à public désigné, ainsi que le manque de moyens en brigades de formation continue pour assurer l'ensemble des stages proposés au PAF.

**Réponse :** La priorité est de remplacer les enseignants absents, même si cela induit d'annuler des actions de formation.

### **Formation REP +**



- Combien de brigades seront créées l'année prochaine ?
- Le SNUipp-FSU 13 réaffirme que les brigades REP + ont aussi le droit à la formation REP.
- Qu'en est-il des formateurs spécifiques REP + ? Seront-ils remplacés ?

### **Formation générale**



- Quel est le nombre de stages de formation continue prévus au Plan Académique de Formation, Toutes les places ont-elles été pourvues ?
- Quel est le pourcentage de stages à candidature individuelle ? public désigné ?
- Quel est le nombre de stages annulés faute de remplacement ?

**Réponse :** Aucune réponse chiffrée n'était prévue, les services vont faire les recherches.

## **Compléments apportés par l'administration et/ou les représentants de l'ESPE**

Suite à l'actualité, M. Bouteille précise que des ressources vidéos sur la laïcité sont en ligne sur magistère : questions/réponses, textes, chartes, correspondants laïcité qui seront en lien permanent avec l'observatoire de la laïcité.

A la rentrée 2015 : un enseignement moral et civique créé dans toutes les classes : enseignement au médias, lutte contre racisme, antisémitisme, toute forme de discrimination, laïcité... 1h hebdomadaire

60 000 jours de formations prévus en 2014-2015 dont 70% en animations pédagogiques

### **Magistère :**

En 2013-2014 : 1 à 2 parcours par circonscriptions

En 2014 – 2015 : 2 à 12 parcours par circonscription

Majorité des inscriptions : laïcité, album pour apprendre à parler, aménagement de la classe...

### **Stages 2014-2015**

- Stages statutaires : PES, neo directeurs, cafipemf, capash
- Stages départementaux organisés par IEN A : REP+, scolarisation des enfants de moins de 3 ans, PARE
- Formation des formateurs : CPC, CPZ, IMF itinérants, MRS, tuteurs de terrains
- Stages de circonscription